

Assemblée des délégués de l'ASF du 14 septembre 2018 à Môtier (Mont Vully)

Durée : de 10H00 à 11h15
Présent : 65 (42 délégués /10 membres du Comité et du CCG /13 invités)
Excusés : J. Niederberger (membre d'honneur), M. Steiner (Membre d'honneur),
D. Castella (conseiller d'Etat FR), M. Brunner (ForêtSuisse), HP.Egli
(ChasseSuisse), D.Fässler (ForêtSuisse), A.Keel (HeS), C. Limat (FR),
D.Pürro (Fr), p. Rhyner (GL), J. Rosset (SFS), P. Ritter (Suva),
C.Theler (VSde)
A. Illien (Swiss Team).
Sections absentes : BeJU, GL, SG, VS

Ordre du jour

01. Allocution de bienvenue
02. Election des scrutateurs
03. Procès-verbal de l'AD 2017 à Sempbach (forseters.ch)
04. Rapport annuel des coprésidents
05. Adaptation du règlement interne
06. Comptes annuels 2017 et rapport des réviseurs, budget 2019
07. Dans les départements
08. CCT Forêt Suisse
09. Elections
10. AD 2019 à Lyss (BE)
11. Divers

01. Allocution de bienvenue

Le président de la section de Fribourg, Michael Pachoud, accueille chaleureusement les personnes présentes au Mont Vully et souligne l'importance du travail de l'association. Il souhaite à tous une assemblée fructueuse et une journée intéressante.

Peu après 10h00, le coprésident Arnold Denoth inaugure la partie statuaire de l'AD2018 et souhaite la bienvenue aux délégués, au membre individuel Pius Betschart (Arth), au membre d'honneur Gottfried Bossi ainsi qu'aux invités, David Noyer (Commune de Mont-Vully), Fritz Burkhalter (WaldFreiburg), Urban Brüttsch (ForêtSuisse), Dominique Schaller (forestier antonal de Fribourg), Rolf Manser (Forestier cantonal de Soleure), Gerda Jimmy (OFEV), Jürg Walder (BWZ Lyss), Urs Amstutz (Moutier), Florian Isler (Lindau), Beat Phillip (ibW Maienfeld), Jacques Gallet (Friburg) et Fritz Burkard (ForêtSuisse)

La liste des points du jour n'étant pas sujette à des propositions de changements ou de rectifications, celle-ci est acceptée.

Excusés : voir ci-dessus
Electeurs : Délégués 41
Membre individuel : 1 Total : 42

02. Election des scrutateurs

Elus : Olivier Frey (section AG)
Fred Estermann (section Lucerne)

03. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2017 (Sempbach)

Le procès-verbal a été publié sur la page d'accueil du site www.foresters.ch. Il n'y a pas de commentaires.

Le procès-verbal de l'AD2017 est accepté à l'unanimité.

04. Rapport annuel des coprésidents

Arnold Denoth présente le rapport annuel :

1. Dernière AD à Sempach

C'est la section de Lucerne que nous remercions pour l'organisation et la réalisation de l'AD2017 à la mairie de Sempach ainsi que pour la visite de la station ornithologique de Sempach.

2. Comité

Le Comité s'est réuni 6 fois à Zurich (Office cantonal de la nature et du paysage, section forêt) ainsi que lors d'une retraite en août à l'école forestière de Latemar, Tyrol du Sud (IT). Les sessions sont souvent intensives et ont un ordre du jour très chargé. Le coprésident Peter Piller dirige rapidement les négociations. Un grand merci Peter. Les deux coprésidents de l'ASF siègent aux conseils de fondation des centres de formation et de perfectionnement BZW Lyss et ibW Maienfeld et y représentent les intérêts de l'association. La séance de fin d'année se déroulant sur toute une journée a lieu chaque fois avec les membres de la Commission de gestion de contrôle et les détenteurs de mandats externes (par ex. représentation à l'ASIPE). Cette réunion sert également à faire le point sur les activités de l'année écoulée.

Ici quelques affaires ne figurant pas ou apparaissant sous une autre forme dans les rapports des départements de notre AD :

3. Début tempétueux en 2018

Les tempêtes de janvier Burglind et Evi ont causé des dégâts aux forêts et au bois dans de grandes parties du pays. Si des zones du Plateau central et des contreforts des Alpes sont concernées, certaines régions, comme les Grisons, n'ont pratiquement pas souffert. En conséquence, la situation sur le marché du bois est également difficile. Bien que d'un côté il y ait encore beaucoup de chablis dans les forêts, d'un autre, du bois frais supplémentaire est déjà abattu et mis sur le marché. Malheureusement, les appels de la commission du marché du bois à la solidarité entre les producteurs de bois rond ne sont que partiellement fructueux.

4. Il faut avoir des objectifs

Lors de la première réunion du Comité de l'année, les objectifs de travail pour l'année à venir sont fixés. Parallèlement, l'atteinte des objectifs de l'année dernière fera l'objet d'un suivi et sera reconnue dans le contexte de l'examen. Les limites de capacité et le calendrier constituent un défi majeur pour les membres du Comité qui travaillent dans le système de la milice.

Les objectifs annuels sont fondés sur les objectifs principaux de l'ASF :

- Renforcement de la branche forestière par une bonne coopération entre les associations partenaires
- Engagement envers les intérêts du personnel forestier
- Des informations à jour, ouvertes et réciproques
- Une prestation de services modernes

5. Enfin la Romandie au comité

Avec François Sandmeier (VD), la Romandie est à nouveau bien représentée au sein du Comité de l'ASF. Son occupation en tant que bilingue est idéale pour l'ASF, un lien fort avec la Suisse occidentale a ainsi été rétabli.

6. Woodvetia / Initiative bois suisse

La vaste campagne de la Confédération en faveur du bois suisse a enclenché des réactions au cours de l'année. Les figures en bois présentées dans les médias et les journées suisses du bois les 15 et 16 septembre 2017 dans huitante endroits différents en Suisse ont attiré l'attention du public sur l'utilisation du bois suisse. Cette campagne, maintenant achevée, sera poursuivie par l'institution qui lui succédera, le « Marketing Schweizer Holz », dirigée par un Comité stratégique. Les organisations suivantes sont impliquées : OFEV, Holzbau Schweiz, Lignum, ForêtSuisse, Industrie du bois suisse, La Forestière, Association Puits de CO2 bois suisse et Swiss Krono AG. La nouvelle organisation marketing sera gérée par Martina Neumüller-Kast, qui est affiliée au secrétariat de Lignum à Zurich. Bien que le personnel forestier soit attesté de multiples fonctions centrales dans la promotion du bois suisse, l'ASF n'est malheureusement pas représentée au sein du Comité stratégique.

7. Forêt-Gibier

L'objectif principal de la communauté d'intérêts Forêt-Gibier est de promouvoir la compréhension mutuelle entre les différents acteurs de la forêt. Le sponsoring se compose des organisations ChasseSuisse, Société forestière suisse, ASF et ForêtSuisse. La nouvelle page d'accueil (www.waldwild.ch) offre des faits intéressants et informe sur les activités et les événements actuels.

8. CCT Forêt Suisse

Le Conseil CCT Forêt Suisse, composé de représentants des employeurs et des travailleurs, a été actif et s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année en cours. Un résultat important de ces réunions a été l'élaboration et l'adoption du document de base le 29.06.2018 (voir aussi point 8).

9. L'ASF - une association faîtière

En tant qu'organisation faîtière, l'ASF est soutenue par des sections actives et fortes qui sont les piliers d'une association professionnelle saine. En raison des noms très différents des sections, de nombreux professionnels ignorent souvent que l'ASF a précisément cette fonction de parapluie.

Il est important de garder à l'esprit qu'une bonne organisation faîtière dépend de la coopération active de toutes les sections. Il est d'autant plus regrettable que cette année encore, quatre sections et un demi-canton, partiellement non reportés, se sont tenus à l'écart de l'AD2019.

10. Conférence des présidents à Olten

Outre le thème actuel de la CCT Forêt Suisse, d'autres thèmes ont été abordés lors de l'annuelle CP2018 d'Olten :

- Uniformisation de la banque de donnée des membres ASF
- Adaptation du barème des honoraires du Comité ASF
- Nouveau financement de la formation professionnelle supérieure (idée de modèle de la Suisse romande)
- Règlement de succession pour la direction ASF et CCG

11. Succession au comité – un travail permanent

Avec le recrutement continu de nouveaux membres de Comité et des membres de la CCG, le Comité ASF est constamment mis au défi. Il est important de trouver des candidates et

candidats compétents prêts à appuyer activement les préoccupations du personnel forestier et à sacrifier une partie de leur temps libre pour ce poste. Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes impliquées pour leur grand engagement envers la cause. Quand la première femme sera-t-elle élue au Comité ASF ?

12. Visites de sections

Les visites régulières des membres du Comité ASF lors des réunions annuelles des sections constituent une part importante du travail de base de l'ASF. Elles facilitent l'échange d'informations entre l'association faîtière et les sections. En ce qui concerne ces visites, le coprésident a deux demandes pour les présidents des sections de l'ASF :

1. L'annonce ponctuelle des dates de l'assemblée annuelle au bureau de l'ASF
2. L'octroi d'un créneau de 15 minutes pendant l'assemblée pour les nouvelles de l'ASF

13. Eloge

Selon les statuts, la durée maximale du mandat d'un membre du Comité est atteinte après douze ans. Ralph Malzach (FR) a atteint la durée maximale de son mandat. Personnalité passionnée et engagée, il s'est investi à 100% pour l'association. Merci Ralph. Il restera avec nous en tant que chef de projet CCT et entraîneur de l'équipe nationale de bûcheronnage (voir point 9).

Le coprésident tient à remercier toutes les personnes présentes de leur présence, de leur coopération et de leur confiance dans le Comité.

*Lavin & Oberschrot, fin août 2018
Arnold Denoth / Peter Piller*

Le rapport annuel 2018 des coprésidents est adopté à l'unanimité.

05. Adaptation du règlement interne

Arnold Denoth explique :

la rémunération des membres du comité de l'ASF doit être ajustée et normalisée (aucune distinction entre la rémunération et les mandats fédéraux). A l'occasion de la Conférence des Présidents du 9.03.2018 (CP2018), une modification du règlement interne a été rédigée à l'intention de l'AD2018.

La proposition suivante sera soumise au vote des délégués de l'AD2018 :

- jetons de présence 1 journée : 500 CHF (responsable de séance 600 CHF) *avant* 300 CHF (RS 500 CHF)
- jetons de présence ½ journée : 300 CHF (responsable de séance 350 CHF) *avant* 200 CHF (RS 250 CHF)

Le coprésident ouvre la discussion. Personne ne demandant parole, il soumet la proposition au vote.

La proposition de modification du règlement d'organisation ASF du 04.10.2015, élaborée à l'occasion de la CP2018 du 09 mars 2018, a été adoptée à l'unanimité.

Le règlement interne de l'Association Suisse du personnel Forestier du 04.10.2015 sera donc modifié comme suit :

indemnités

Membres du comité

- jetons de présence 1 journée : 500 CHF (responsable de séance 600 CHF)

- jetons de présence ½ journée : 300 CHF (responsable de séance 350CHF)
Déjeuner / Dîner: 25 CHF (inchangé)
Frais de déplacement: CFF demi-tarif, 2e classe (inchangé)
Voiture personnelle 0.50/km (inchangé)

Mandats fédéraux

....Idem

06. Comptes annuels 2017 / Rapport des réviseurs / Budget 2018

C'est Patrik Hofer qui expliquera les comptes annuels 2017 qui accompagnent l'invitation.

Le compte des résultats se solde avec une recette globale de CHF 150 324.- (CHF 115 064.-) et un total des dépenses de CHF 150 812.40 (CHF 122 999.80) avec une perte de CHF 488.40 (-CHF 7 935.80) (budget 2017 : - CHF 16 600.-). Le bilan a un actif d'un montant de CHF 375 902.93 (CHF 261 198.86). Au 31.12.2017 la fortune de l'association s'élevait à CHF 258 924.53 (CHF 197 496.06). L'amortissement s'élève à CHF 900.- (fans de compétition).

Il n'y a pas de prise de parole au sujet des comptes annuels 2017, le réviseur des comptes Markus Tanner passe la parole.

Les membres de la Commission qualité ont contrôlé les comptes annuels 2017 avec bilan et compte des résultats le 02.03.2017 au siège de la cellule de direction et ont attesté du bon fonctionnement et de la netteté de la direction. Pour la première fois, les comptes d'ordre fédéral intégrés dans les comptes annuels ont également été vérifiés et jugés corrects.

Au 31.12.2017, la fortune de l'association fait état de CHF 258 924.53. L'augmentation de la fortune par rapport à l'année précédente s'élève à CHF 61 428.47 (- CHF 7935.80).

En comparaison annuelle, le nombre actuel des membres d'un total de 1838 (1628 membres collectifs, 55 membres individuels, 21 membres d'honneurs, 136 retraités) a diminué de 17 personnes (2016 : 1855 membres).

Les comptes annuels (compte de résultat et bilan) et le rapport du réviseur sont soumis à discussion. Pas de prise de parole demandée. Le coprésident Arnold Denoth procède au vote.

Les comptes annuels 2017 ainsi que le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Comme convenu, avec le renouvellement de l'affiliation de l'ASF à Swiss Sponsoring Pool (SSP) 2016-2019 (voir AD2015, Andelfingen), les comptes annuels du SSP ont été examinés le 25.06.2018 par le membre SSP

Claudio Ferrarini (Stihl Vertriebs AG) et du membre de la CCG de l'ASF, François Farhni. Les comptes SSP se soldent avec un excédent de dépenses de CHF 34 752.35 Au 31.12.2017, la fortune se monte à CHF 42 133.-

Le coprésident Arnold Denoth commente le budget 2019. Il est calculé avec d'importantes dépenses supplémentaires liées aux travaux pour une CCT forêt suisse et de l'adaptation des honoraires de la direction. A la suite de quoi il résultera une perte de CHF 8200.- (- CHF 8800.-).

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée des délégués.

07. Dans les départements

Voici par extraits, des informations concernant les activités des départements suivants :

- **Organisation du monde du travail, OrTra Forêt Suisse (Rolf Lüscher)**

La révision de l'Ordonnance sur la formation des gardes forestiers CFC a tellement progressé qu'en août 2018, une version révisée par la Commission de révision a pu déjà être envoyée au processus de consultation interne de la branche. Les points suivants doivent être discutés :

- la durée du Cours interentreprises (CIE) (antichute ...) sera clairement redéfinie
- l'objectif pour le nombre total de jours CIE (total 52) est contraignant
- les exigences techniques des formateurs professionnels comprennent la formation continue obligatoire

La commission de révision sous la direction de Rolf Dürig a fait du bon travail. Il s'agit maintenant d'obtenir l'approbation du Comité de l'Ortra Forêt Suisse. Par la suite, après révision définitive, la demande doit être soumise au SEFRI pour promulgation et approbation, de sorte que l'entrée en vigueur puisse être attendue pour la mi-2020.

- **Les fonds pour la formation professionnelle (FFP) forestière (Christian Kleiber)**

Les fonds pour la formation professionnelle forestière s'est bien établie et a de nouveau pu clôturer son neuvième exercice financier avec un excédent légèrement supérieur au budget. De façon générale, la morale de paiement des entreprises se porte très bien. La nécessité d'une formation professionnelle non dépendante d'une association a été clairement reconnue. Le résultat d'exploitation, tout aussi élevé par rapport à l'année précédente, s'élève à CHF 978 294.50, les charges s'élèvent à CHF 938 831.75, soit un excédent de CHF 35 124.05 pour 2017. Le capital du fonds s'élevait à CHF 439 546.25 au 31.12.2017.

Les ressources du fonds sont en grande partie immobilisées dans les dépenses des CIE. Une augmentation des cotisations a été conclue en 2017 et approuvée par la branche en interne. Après examen par le SEFRI, le règlement du fonds peut être modifié en conséquence et déclaré contraignant pour l'ensemble. Les recettes supplémentaires résultant de l'augmentation des cotisations entraîneront une augmentation des contributions CIE et seront utilisées pour des projets d'Ortra Forêt Suisse ainsi que pour des tâches supplémentaires.

Pour l'année à venir, un effort supplémentaire sera fait dans l'acquisition de nouveaux contributeurs. En effet, à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 10 000.-, l'obligation de payer des cotisations s'applique à tous.

Les gardes forestiers doivent être encouragés à annoncer au FFP les nouvelles entreprises payantes non encore enregistrées (www.oda-wald.ch/www.orta-foret.ch/www.oml-forestale.ch).

- **Conférence ASF 2018 (Arnold Denoth)**

Après que la conférence ASF de l'année dernière ait discuté de la gestion des néophytes dans les exploitations forestières, la conférence ASF de 2018 abordera le problème du vieillissement dans le domaine forestier.

La conférence *Personnel forestier dans la vieillesse* a lieu le 30.10.2018 à Olten. Vieillir dans le domaine forestier est un défi pour toutes les personnes concernées : employés, directeurs d'usine et employeurs. Les concernés des exploitations et entreprises forestières, les représentants de la Suva et d'autres acteurs du terrain discuteront de leurs expériences et proposeront des solutions possibles.

- **Championnats de bûcheronnage (Ralph Malzach)**

Les informations actuelles concernant toutes les activités en rapport avec les Championnats de bûcheronnage peuvent être consultées sur les médias suivants : page d'accueil ASF, page d'accueil www.holzhauserei-wettkampf.ch et Facebook Swiss Team.

Ralph Malzach ayant renoncé à son mandat au Comité de l'ASF, son successeur prendra en

charge le département des championnats professionnels et accompagnera ainsi les Championnats de bûcheronnage au niveau cantonal et national (à partir de 2023). Ralph continuera à diriger l'équipe nationale et à présider le Swiss Sponsor Pool (SSP). Ceci assure la continuité et l'avenir du Championnat de bûcheronnage.

L'aide à la planification du Championnat de bûcheronnage est une nouveauté dans la gamme. Celle-ci a été créée en collaboration avec Hans Dätwyler, Thomas Peter et Ralph Malzach et constitue une excellente directive pour les Championnats de bûcheronnage. Il est disponible sur la page d'accueil www.holzhauserei-wettkampf.ch.

Ralph Malzach félicite les membres actuels de l'équipe nationale pour l'excellente performance de l'équipe suisse à l'occasion des Championnats du monde à Lillehammer en août 2018.

08. CCT Forêt Suisse

Ralph Malzach informe sur l'état actuel du projet :

- Les entreprises et exploitations forestières ayant des contrats de travail de droit privé constituent la base de la CCT Forêt Suisse 2021.
- L'acquisition de membres est une tâche centrale et permanente dans le cadre du processus de la CCT

Mesures 2017 (réalisées)

- Prise de contact avec ForêtSuisse au sujet de la coopération CCT
- Adoption des arguments de la CCT par les EFS et l'ASF
- Première rédaction du texte de la CCT
- 200 nouveaux membres ASF

Mesures 2018 (en cours)

- Adoption du texte de la CCT par le Comité de la CCT comme base des négociations de la CCT
- 200 nouveaux membres avec l'aide active des EFS
- Poursuite des pourparlers avec ForêtSuisse et sollicitation d'une coopération consultative
- Enquête sur les entreprises forestières et séances informatives CCT (BZW Lyss)
- Conseil professionnel et assistance active du syndicat Syna

Selon le plan du projet, ces prochaines années il faudra compter avec les frais suivants :

- | | | | |
|-------------------------------------|-----|-------------------|---|
| - Phase 1 mise en place (2017) : | CHF | 20 000 à 30 000.- | (2017, élaborer les bases, acquisition) |
| - Phase 2 mise en place (2018) : | CHF | 40 000 à 50 000.- | (2018, élaborer les bases, acquisition) |
| - Phase 3 mise en place (2019) : | CHF | 50 000 à 70 000.- | (2019, soumettre la CCT à Seco) |
| - Phase 4 mise en service (2020/21) | CHF | 50 000 à 70 000.- | (2020, conclusion des négociations CCT) |
| | CHF | 30 000 à 40 000.- | (2021, permis et quorums à Seco) |

Cela nécessite un financement par des cotisations de CHF 30-50 par membre et par an, en fonction du nombre total de membres.

Les défis CCT jusqu'à l'AD2019 :

- Évaluer l'enquête *entreprises forestières* et en publier les résultats.
- 200-300 nouveaux membres supplémentaires doivent être trouvés (EFS+ASF)
- Les collaborateurs sous contrat de travail de droit privé rejoignent l'ASF ou les sections cantonales
- Des informations sur la modification des statuts de l'ASF conformes à la CCT seront disponibles lors de la CP2019

- Tous les acteurs participant aux négociations de la CCT sont définis et autorisés en tant que responsable élu
- La CCT Forêt Suisse est négociée à l'aide du document de base.

Jusqu'en 2021, Ralph Malzach se voit confier le mandat de la direction du projet de la CCT Forêt Suisse.

09. Elections et hommages

Arnold Denoth annonce la démission du membre du Comité Ralph Malzach (FR) du Comité ASF pour des raisons professionnelles. Un sondage auprès de toutes les présidentes et tous les présidents de section concernant les candidats successeurs n'a abouti à rien. Un heureux hasard a fait que nous avons pu prendre contact avec Markus Amhof (ZG).

L'expert forestier diplômé de Steinhausen a travaillé comme forestier de district de 1999 à 2012 jusqu'à ce qu'il fonde sa propre entreprise forestière Amhof Forst GmbH. En tant que membre du Comité de l'Ortra Forêt Suisse centrale ainsi qu'instructeur de cours et expert en chef depuis de nombreuses années, il apporte de solides connaissances pratiques au Comité. Il est également candidat au conseil municipal de Steinhausen.

Arnold Denoth conseil l'élection de Markus Amhof au Comité et procède au vote.

Les délégués acceptent à l'unanimité l'élection de Markus Amhof au Comité ASF.

Après treize ans de mandat, Markus Tanner quitte son activité en tant que membre actif à la Commission de Contrôle de Gestion (CCG). Mattiu Cathomen, exploitant forestier à Tamins, reprendra le flambeau.

Arnold Denoth conseil l'élection de Mattiu Cathomen du Tamins à la CCG et procède au vote.

Mattiu Cathomen de Tamins est élu à l'unanimité par les délégués à la CCG de l'ASF en remplacement de Markus Tanner.

Le coprésident Peter Piller dit au revoir à Ralph Malzach et le remercie pour ses douze années au sein du Comité ASF. C'est avec beaucoup d'élan, d'énergie et de persévérance qu'il a travaillé sur les Championnats professionnels et pour la CCT Forêt Suisse. Par exemple, il était en grande partie chargé de l'organisation des Championnats du monde de bûcheronnage 2014 à Brienz. Sous des applaudissements, Peter Piller lui remet un bon de bien-être en guise de remerciement.

Pour sa part, Ralph Malzach tient à remercier le Comité pour la collaboration fructueuse, ainsi que pour les expériences passionnantes et instructives liées à la supervision de l'équipe nationale et aux Championnats de bûcheronnage.

Arnold Denoth remercie Markus Tanner, membre de longue date (treize ans) de la Commission de Contrôle de Gestion (CCG), pour sa coopération très engagée. Il lui remet un bon de voyage et lui dit au revoir sous les applaudissements des personnes présentes. Markus Tanner revient sur les treize intéressantes années à la CCG et remercie les membres de sa commission, la comptable Andrea Wobmann et le directeur Patrik Hofer pour cette agréable collaboration.

Arnold Denoth remercie également Rolf Manser, le chef du Département Forêt qui se retire, pour ses précieux services à l'OFEV et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions de forestier cantonal à Soleure.

Rolf Manser remercie également l'association pour son engagement en faveur de la forêt et donne brièvement son point de vue sur ce qui s'est développé dans la forêt au cours de ses dix années d'activité, pour le meilleur et pour le pire. Les problèmes non résolus tels que le changement climatique ou le marché et les prix du bois sont compensés par des succès dans l'amélioration de la coopération entre les parties prenantes du secteur forestier. Il souhaite que la bonne entente avec son successeur Michael Reinhard se poursuive.

10. AD2019 à Lyss

Jürg Walder, directeur du BZW Lyss, salue les personnes présentes. A l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'école forestière de Lyss, il invite les délégués à l'AD2019 à Lyss. Celle-ci aura lieu le 13 septembre 2019.

11. Divers

Arnold Denoth fait de la publicité pour les T-shirts et gilets ASF. Sur la page d'accueil il est possible de les commander avec les noms individuels des entreprises. Dans le foyer il y a des exemplaires qui sont exposés.

Le jour de ski ASF 2019 aura lieu le 26 janvier 2019 à Flumserberg (SG). Les inscriptions se font via la page d'accueil de l'ASF.

Urban Brüttsch, représentant de ForêtSuisse, transmet les meilleurs vœux de Soleure. Il souhaite bonne chance à l'association pour l'avenir et espère avec confiance une coopération professionnelle et fructueuse dans le cadre du développement de la CCT Forêt Suisse. Il a remercié l'ASF pour sa volonté d'aborder ensemble des questions critiques et de donner ainsi plus de poids et de voix à l'industrie forestière dans son ensemble.

Aucune autre demande d'intervention n'ayant été faite, le coprésident Arnold Denoth a remercié toutes les personnes concernées, ses collègues du Conseil et le bureau pour cette agréable coopération et a clôturé l'Assemblée des délégués 2018 à 11h15.

La réunion sera suivie d'exposés de Dominique Schaller, chef du Département forêt (FR) et de David Noyer, conseil communal de Mont-Vully.

Lucerne, le 10 novembre 2018

Le coprésident

Le secrétaire général

Arnold Denoth

Patrik Hofer